

Une lettre de déclaration profiteuse pour le président-candidat

ÉCRIT PAR CELIA.ALBERI@LCG.GP

16 mars 2022

tielle 2022

14 MARS 2022

n candidat pour bâtir l'avenir de nos enfants »

rose, le chef de l'Etat officiellement candidat à l'élection présidentielle par e dans la presse quotidienne régionale. Au terme d'un quinquennat marqué par les crises ais internationales, Emmanuel Macron sollicite un second mandat.



Editorial
Philippe Buisson

Continuité ou changement

Emmanuel Macron a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle de 2022. Cette annonce, faite dans la presse quotidienne régionale, a été accueillie avec une certaine surprise. Le chef de l'Etat, en effet, n'avait pas été officiellement déclaré candidat par la presse nationale. Cette situation a suscité de nombreuses interrogations sur la stratégie de campagne du président-candidat.



Mes chers compatriotes,



Après cinq années d'engagement, j'ai décidé de me présenter à nouveau à la présidence de la République. Cette décision a été prise après une longue réflexion et en consultation avec mes proches. Je suis convaincu que nous avons encore beaucoup à accomplir ensemble.

C'est la continuité de notre projet, c'est la continuité de notre engagement. Je suis convaincu que nous pouvons relever les défis qui nous attendent ensemble.

« Je suis candidat pour continuer de préparer l'avenir »

C'est à travers une « Lettre aux Français », en faisant le choix de la presse quotidienne régionale pour la publier, qu'Emmanuel Macron a déclaré sa candidature pour la prochaine élection présidentielle. Le président de la République s'adresse ainsi directement à ses compatriotes.

« Avec clarté et engagement, j'expliquerai notre projet, notre volonté de continuer à faire avancer notre pays »

Je suis candidat pour continuer de préparer l'avenir. C'est mon engagement, c'est mon projet. Je suis convaincu que nous pouvons relever les défis qui nous attendent ensemble.

La lettre de déclaration de candidature d'Emmanuel Macron mise en page de manière publicitaire dans la presse quotidienne et hebdomadaire pourrait équivaloir à 1 million d'achat d'espaces. Une question qui alimente le débat sur le financement de la campagne présidentielle.

Emmanuel Macron a choisi d'annoncer sa candidature à l'élection présidentielle 2022 en envoyant le 3 mars sa lettre aux 63 quotidiens régionaux. Les quelques 158 hebdomadaires régionaux l'ont également reçu par ricochet. Des médias réputés toucher 20 millions de lecteurs chaque jour. Le quotidien *France Antilles Guadeloupe* n'a pas dérogé à l'élan qui a vu la quasi-totalité des journaux offrir sans filtre une pleine page à la missive macronnienne. Parmi ceux qui ont déjugé le processus, le quotidien *La Voix du Nord* basé à Lille qui a refusé de mettre en page

l'intégralité du courrier pour n'en garder qu'une partie. Patrick Jankielewicz son rédacteur en chef s'en est expliqué dans la presse le 4 mars, exposant qu'” *Emmanuel Macron candidat, n'est pas Emmanuel Macron président* ” et qu'il convient de ne pas ” *établir un déséquilibre entre les candidats* “. Il est vrai que les concurrents politiques d'Emmanuel Macron l'accusent de faire campagne avec les moyens de l'État. Et cette opération les conforte. En obtenant gratuitement une campagne d'insertions de sa lettre mise en page selon un format non journalistique, le candidat-président enfreint-il la loi électorale au sujet du financement des partis politiques ? En acceptant de mettre en page et publier les affiches ainsi créées, les journaux ont-ils rendu des services et fourni des biens à titre gratuit au candidat-président ? Des biens tangibles et monnayables dont la valeur est exposée dans les kits média des titres : 861 000 € la page quadri en 2022 chez PQR66 qui commercialise l'espace publicitaire de 55 journaux. Extrapolée à l'ensemble des 63 quotidiens journaux payants, l'opération tutoie le million d'euros soit 6,1 % du plafond des 16,851 millions de dépenses autorisées au compte de campagne.

La Commission nationale de contrôle de la campagne électorale en vue de l'élection présidentielle (CNCCEP) a déjà recommandé “aux équipes de campagne de créer des comptes spécialement dédiés à la campagne présidentielle”. Son regard se tournait alors vers Emmanuel Macron candidat qui utilise le compte utilisé par Emmanuel Macron président, et dont l'équipe était jusqu'au 4 mars rémunérée par l'Élysée. Cet épisode vient s'ajouter à la liste à étudier.